



PAR COURRIEL

[REDACTED]

Québec, le 29 août 2018

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 0801-01-2018-2019-234

Monsieur,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande d'accès reçue le 9 août dernier, laquelle vise à obtenir du Tribunal administratif du Québec les renseignements suivants :

- Le nombre d'employés au sein du Tribunal ayant un salaire annuel supérieur à 100 000 \$;
- La moyenne de salaire des employés ayant un salaire annuel supérieur à 100 000 \$;
- Le salaire le plus élevé et le moins élevé des employés ayant un salaire annuel supérieur à 100 000\$;

Après vérification, votre demande vise autant les employés que les juges administratifs du Tribunal. Suite à l'analyse de votre demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que les informations demandées peuvent vous être communiquées.

Tel que demandé, le nombre d'employés et de juges administratifs au sein du Tribunal ayant un salaire annuel supérieur à 100 000 \$ est de 103 personnes. La moyenne de salaire de ces derniers ayant un salaire annuel supérieur à 100 000 \$ est de 140 979,75 \$. Le salaire le moins élevé est de 101 038,00 \$, alors que le salaire le plus élevé est de 203 044,00 \$.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Baril

Directrice des affaires juridiques

Responsable de l'accès aux documents des organismes publics
et de la protection des renseignements personnels